

# Cercles et ambassadeurs

Fonctionnement, rôles, responsabilités et privilèges des cercles et des ambassadeurs



## Mécanique des cercles et ambassadeurs

Novago Coopérative reconnaît l'importance d'avoir des mécanismes favorisant la proximité avec nos membres. Nos règlements généraux, approuvés par nos membres lors des assemblées générales extraordinaires de fusion, prévoient d'ailleurs la mise en place de comités régionaux.

Pour entamer le pas aux démarches de Sollio Groupe Coopératif visant la mise en place de cercles et la nomination d'ambassadeurs, nous avons convenu d'une mécanique qui arrime tous ces éléments, l'objectif étant de favoriser la proximité avec nos membres à tous les niveaux, tout en assurant une représentativité de toutes nos régions.

### 1. Terminologie

#### Cercle

Un cercle – aussi appelé comités régionaux dans les règlements généraux de la coopérative - représente un groupe de membres. Dans Novago Coopérative, les cercles sont représentés par les régions administratives qui composent notre territoire :

- Capitale-Nationale
- Mauricie
- Lanaudière
- Laurentides
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue

#### Ambassadeur

Les ambassadeurs sont nommés parmi les membres qui constituent un cercle. Nous avons déterminé un prorata de 3 ambassadeurs pour 200 membres. Le nombre d'ambassadeurs par cercle varie donc en fonction du nombre de membres présents dans ce même cercle. Ces chiffres servent de barème : un nombre plus élevé d'ambassadeurs pourrait être permis dans une région, si le nombre de membres intéressés est supérieur au nombre de postes disponibles.

CAPITALE-NATIONALE	MAURICIE	LANAUDIÈRE	LAURENTIDES	OUTAOUAIS	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
325 membres	458 membres	761 membres	286 membres	253 membres	389 membres
5 ambassadeurs	7 ambassadeurs	12 ambassadeurs	4 ambassadeurs	4 ambassadeurs	6 ambassadeurs

NOMBRE DE MEMBRES : 2470 membres

NOMBRE D'AMBASSADEURS : 38 ambassadeurs

RATIO : 1 ambassadeur pour 65 membres

## 2. Activités des ambassadeurs

MOIS	NOVEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	JUIN
<b>ACTIVITÉ</b>	Tournée du président de Novago	Tournée du président de Sollio Groupe Coopératif	AGA de Sollio Groupe Coopératif	AGA de Novago	Semestrielle des ambassadeurs
<b>INVITÉS</b>	Tous les membres	Ambassadeurs	Tous les ambassadeurs et autres délégués nommés par le C.A.	Tous les membres	Ambassadeurs
<b>ORDRE DU JOUR</b>	Rapport du directeur général et du président Novago Coopérative. Période d'échange sur les enjeux régionaux avec les ambassadeurs. Nomination des ambassadeurs	Rapport du président de Sollio Groupe Coopératif	Demi-journée de réflexion et assemblée générale annuelle de Sollio Groupe Coopératif	Assemblée générale annuelle de Novago Coopérative	Rapport d'activité semestriel du directeur général et du président Novago Coopérative. Période d'échange sur les enjeux régionaux avec les ambassadeurs.

Un groupe Facebook privé, une infolettre mensuelle et des appels conférence avec le directeur général ont été mis sur pied, le tout afin de développer divers canaux de communication entre les ambassadeurs et la direction de Novago Coopérative.

## 3. Les rôles de l'ambassadeur

Les ambassadeurs doivent soumettre leur candidature avant la tournée du président de Novago Coopérative, qui se tiendra en novembre de chaque année. S'il y a plus de candidatures que de postes disponibles, alors des élections sont possibles suivant les mêmes règlements d'élection que les administrateurs de Novago Coopérative.

Une fois élu, l'ambassadeur doit :

- Participer à la tournée du président de Sollio Groupe Coopératif
- Participer à la Semestrielle de Novago Coopérative qui aura lieu dans sa région
- Informer les membres de sa région sur divers sujets en lien avec la coopérative
- Servir de référence auprès de nos membres pour transmettre l'information

De plus, nous encourageons fortement la participation des ambassadeurs dans les activités de sa région (journées techniques, activités sociales, etc.).

#### 4. Les privilèges de l'ambassadeur

- Accès de l'information privilégiée
- Possibilité d'être nommé délégué à l'assemblée générale annuelle de Sollio Groupe Coopératif
- Le per diem des ambassadeurs est fixé à :
  - 150\$ par rencontre
  - Taux en vigueur pour le kilométrage
  - Per diem de déplacement (0,30\$/km).
- Les activités reconnues pour l'octroi des per diem sont les suivantes :
  - Semestrielle de Novago Coopérative
  - Tournée du président de Sollio Groupe Coopératif
  - Assemblée générale annuelle de Sollio Groupe Coopératif
  - Assemblée générale annuelle de Novago Coopérative

Tous les administrateurs de Novago Coopérative sont automatiquement nommés ambassadeurs de leur région.